

22 septembre 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration conjointe du Président français et du Président du Parlement Européen

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI.

Je suis heureux de retrouver aujourd'hui à Paris le président du Parlement européen, Antonio TAJANI, après l'entretien que nous avons eu ensemble le 22 juin dernier.

Je crois que nous partageons tous les deux une conviction profonde et nous l'avons encore mesurée, la conviction que l'essence du projet européen c'est d'être un espace de délibération démocratique ; et que la vitalité démocratique de notre projet européen est indispensable.

Nous l'avons évoqué en lien avec les propositions que j'ai pu faire ces dernières semaines et que je compléterai dans quelques jours ; et nous l'avons évoqué aussi compte tenu des responsabilités du Président du Parlement. Et je souhaite d'ailleurs répondre à l'invitation du président dans les prochaines semaines pour venir m'exprimer devant le Parlement européen ; et faire vivre dans cette enceinte l'ensemble des projets et propositions que je pousse pour plus de vitalité démocratique dans notre Europe.

Le Parlement européen, c'est l'une des enceintes les plus éminentes de ce débat, le creuset de la confrontation des idées, de la rencontre des représentants de chacun des peuples de l'Union d'où naît cet espace politique. Et j'y ai toujours attaché une grande importance. Lorsque j'étais ministre, je n'ai jamais manqué de me rendre devant les commissions compétentes ou de consulter les parlementaires compétents ; et je souhaite pouvoir – en tant que Président de la République française – continuer ce travail avec le Parlement européen.

Au-delà de cette conviction commune, nous avons évoqué plusieurs sujets. Le premier, celui des listes transnationales pour les élections européennes de 2019. Je considère que le Brexit nous offre une opportunité, celle de pouvoir non pas geler ou seulement nous distribuer sur une clé de répartition nationale les postes libérés, mais faire vivre un espace démocratique européen et avoir un véritable débat européen par des listes transnationales.

Sur ce sujet, un travail doit être conduit, juridique, politique, il aura à vivre dans les prochaines semaines. Mais je continuerai à le défendre et le porter et je souhaite pouvoir m'exprimer entre autres sur ce point et en débattre avec le Parlement.

Deuxième sujet qui m'importe, c'est celui des conventions démocratiques. Je souhaite que sur la base d'une feuille de route que nous aurons partagée, nous puissions l'année prochaine organiser ce débat démocratique partout en Europe sur la base de conventions. Et là-dessus, je souhaite pouvoir y travailler avec le Parlement européen dans la ville siège mais au-delà, avec l'ensemble des parlementaires pour que nous puissions pleinement retrouver cette vitalité démocratique que j'évoquais à l'instant et lui donner corps.

Nous avons ensuite évoqué des sujets d'intérêt commun et de fond, d'abord la lutte contre le dumping. Et sur ce sujet, je crois que nous sommes l'un et l'autre pleinement en communauté de vue, ce qui ne m'étonne pas puisque j'avais sur cette question mesuré le volontarisme de l'ancien commissaire en charge de l'Industrie ; et en tant que ministre en charge de l'Industrie, j'avais moi-même tout fait pour que nous puissions avoir des réponses plus rapides, plus efficaces, plus protectrices de nos industries, lorsque des concurrents internationaux ne respectent pas les règles du commerce international.

Et donc en la matière, la France évidemment œuvrera pour que nous puissions le plus rapidement possible avoir un accord ambitieux sur la modernisation de nos instruments commerciaux et la défense de notre industrie.

Sur le droit d'asile, la réforme de Dublin, nous avons aussi discuté de la nécessité d'accélérer les travaux, d'accélérer sur chacune de ses composantes ce chantier. Je souhaite que nous puissions le plus vite possible dégager une position commune en termes de protection commune des frontières ; d'organisation de l'accès à l'espace Schengen ; de solidarité et de responsabilité nécessaires au sein de cet espace avec un maximum d'harmonisation en termes de droit d'asile.

Sur la question du travail détaché, je remercie le président du Parlement européen des positions qu'il a pu

prendre publiquement ; et j'ai expliqué où nous en étions dans la négociation entre partenaires avec la volonté que je continue à poursuivre d'obtenir un accord sous présidence estonienne et, donc, avant la fin de l'année, pour que nous puissions profondément réformer le cadre du travail détaché, ce qui est aujourd'hui une nécessité.

Enfin, nous avons évoqué ensemble l'importance des dispositifs européens pour reconstruire les territoires européens dans les Caraïbes, suite à ce que nous avons subi à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy mais aussi en Guadeloupe et en Martinique. Plusieurs partenaires européens sont touchés par ce qui s'est passé, j'en ai d'ailleurs parlé il y a quelques jours avec Mark RUTTE, notre souhait c'est d'avoir une approche concertée et de pouvoir travailler avec l'ensemble des institutions européennes sur ce sujet, pour plus d'efficacité.

Au total, vous l'avez compris, nous avons couvert nombre de sujets d'intérêt commun et une bonne partie de l'agenda législatif qui est aujourd'hui en cours. J'oubliais également les investissements stratégiques où la position française est connue et pleinement en soutien du Président de la Commission européenne et du Président du Parlement européen. Et les sujets de défense et de lutte contre le terrorisme où la France fera tout pour accompagner l'initiative prise par le Président du Parlement, puisque sur ce sujet nous avons également besoin d'une plus grande coopération et harmonisation entre nos pays.

Au total, je veux vous redire, cher Antonio, monsieur le Président, combien vous êtes le bienvenu en France, combien je tiens à vous remercier de manier aussi bien la langue de Molière et de la faire vivre dans nos institutions à travers vos discours et les débats que vous tenez ; et vous dire que vous me trouverez à vos côtés pour faire vivre votre institution, marquer toute sa place et son importance dans le cadre du fonctionnement européen, mais aussi me rendre disponible pour venir y débattre et travailler avec vous et les parlementaires.

Merci encore et bienvenu.